

ALGER

الجزائر
الجمهورية

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Mouvement-de-greve-des-agents-de.html>

Mouvement de grève des agents de sécurité sur le site pétrochimique de Skikda

- Lutttes sociales en Algérie -

Publication date: lundi 28 avril 2014

Description:

Les 1008 agents affiliés à la société de sécurité et de gardiennage 2SP, chargée de la surveillance du site pétrolier de Skikda sont en grève...

... Ils n'en pouvaient plus.

... Vu l'état de pourrissement de la situation, 32 d'entre eux évacués vers l'hôpital de Skikda suite à des malaises

C.P.

Alger républicain

28.04.14

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Les 1008 agents affiliés à la société de sécurité et de gardiennage 2SP, chargée de la surveillance du site pétrolier de Skikda sont en grève.

Ils observent un sit-in devant l'entrée principale du pôle hydrocarbures de Skikda. Ils n'en pouvaient plus. Ils n'ont pas trouvé d'autre moyen pour obliger la direction à satisfaire leurs doléances pourtant légales et légitimes. Vu l'état de pourrissement de la situation, 32 d'entre eux évacués vers l'hôpital de Skikda suite à des malaises, les grévistes menacent d'entreprendre une grève de la faim.

Les grévistes protestent contre l'inégalité et la discrimination dont ils font l'objet. Ils revendiquent un salaire équivalant à celui des agents de la sûreté interne de Sonatrach, trois fois supérieur au leur. Un écart qui les révolte. Ils exigent l'alignement de leur rémunération sur la grille salariale du groupe des hydrocarbures, ainsi que la revalorisation de la prime de port d'arme, de l'indemnité d'expérience professionnelle IEP et l'augmentation de la prime de panier.

A ce jour, leur employeur, la SARL 2SP, reste inflexible devant les lamentables conditions socioprofessionnelles qu'elle impose injustement à ses employés. Elle se contente juste de faire de fausses promesses pour asphyxier la contestation.

Il est à signaler que la tutelle n'a pas pris en considération les observations de l'inspection de travail consignées dans le procès-verbal de juillet 2012.

C.P.
Alger républicain

28.04.14